

PREMIER

[Accueil](#) | [Services](#) | [Projets](#) | [FAQ](#) | [Chercher](#)

Description

Application web permettant de planifier et de gérer les offres et les demandes de stages d'été dans le cadre du programme PREMIER (programme d'Excellence de Médecine pour l'Initiation En Recherche). Ce programme s'adresse aux étudiants de 1er cycle du programme de médecine ainsi qu'aux étudiants de l'un des programmes en sciences de la santé. Cette application web permet la mise en ligne des dossiers étudiants (CV, formulaire, lettre d'intention, relevé de notes) et supporte le maillage entre les propositions de stages et les candidatures. Cette application facilite également l'évaluation des demandes de stage, la gestion de l'attribution des bourses de stage et un suivi des dossiers incluant les rapports finaux et les présentations au congrès annuel.

Intervenants

Responsable	Benoit Archambault
Pilote	Dr Roger Lippé (Pilote) Diane Audet (Resp. opérations)

Niveau de service

Disponibilité	24/7 (sauf périodes de maintenance)
Périodes de maintenance	à déterminer
Période de support	Heures ouvrables normales
Temps de recouvrement	Meilleurs efforts possible

Conditions d'utilisation

- Les étudiants doivent être inscrits à plein temps au premier cycle au moment du stage et ne pas avoir terminé leur programme.
- Les étudiants de tous les programmes de premier cycle sous la responsabilité pédagogique de la Faculté de médecine (doctorat en médecine, neurosciences, nutrition, orthophonie-audiologie, ergothérapie, physiothérapie et sciences biomédicales), ainsi que ceux inscrits aux programmes M.D.-M. Sc. et M.D.-Ph. D.
- Les étudiants des programmes conjoints de la Faculté des arts et des sciences (biochimie et médecine moléculaire/bio-informatique /microbiologie, infectiologie et immunologie, sciences biologiques) travaillant sous la direction de professeurs de la Faculté de médecine.

En outre, ces étudiants doivent :

- Avoir une moyenne cumulative au programme minimale de 3,2 au sommaire du relevé universitaire de l'automne précédent le stage (la moyenne générale trimestrielle n'est pas considérée).
- Entreprendre un stage dans le laboratoire d'un chercheur affilié à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.
- Outre les étudiants ci-haut, les chercheurs/professeurs affiliés à la Faculté de médecine utilisent cette application web pour y déposer leurs propositions de stage et sélectionner les stagiaires parmi tous ceux qui se sont montrés intéressés

Principales étapes du processus :

- Les propositions de stage pour l'été sont déposées annuellement à l'automne précédent par les professeurs/chercheurs
- Les étudiants consultent à banque de stage en tout temps, mais principalement au trimestre d'automne et au début du trimestre d'hiver
- La date limite pour compléter le maillage entre étudiant et chercheur et le soumettre au comité organisateur est le dernier mercredi de janvier
- L'analyse des dossiers de stages et de bourses a lieu de février à avril
- L'annonce des candidatures retenues est annoncée en avril/mai
- L'étudiant doit produire son rapport le dernier mercredi d'octobre suivant son stage et présenter ses résultats au congrès annuel se tenant au mois de janvier

Les rôles et responsabilités entourant la maintenance et l'exploitation d'un produit gravitent autour de certains intervenants clés (Pilote, responsable, propriétaire, exploitant et utilisateurs).

Pilote :

Personne(s) nommée(s) par le propriétaire du service et pouvant répondre des besoins d'affaires d'un point de vue opérationnel pour un domaine d'affaires donné. Il est responsable de :

- promouvoir et veiller au bon respect des conditions d'accès et d'utilisation du service;
- promouvoir et planifier les activités d'information et de formation en lien avec le service en fonction des opérations;
- recevoir et d'analyser les demandes de changements (améliorations/correctifs) au service ;
- analyser, en collaboration et avec le soutien du responsable de service, les impacts de tout changement sur les processus, fonctionnalités et services déjà offerts par le service;
- préparer, avec le responsable de produit, les recommandations (dossier d'affaires) quant aux opportunités, compromis, impacts, risques, coûts et efforts pouvant découler d'un projet de changement;
- discriminer et veiller à ce que soient escaladés au propriétaire (ou comité directeur) les demandes de changement ayant un impact sur la portée, la disponibilité ou la stabilité d'un service;
- autoriser des changements n'ayant pas d'impact nécessitant une escalade à la gouvernance.

La nomination des pilotes vise à établir clairement les canaux de communication et de décision entre les clients et l'équipe service. Un pilote est aux centres des usages et propage l'information dans sa communauté de clients et d'utilisateurs. Il est le contact ultime (via une structure de traitement des demandes lorsque pour une population élargie) pour les membres de sa communauté et consolide leurs besoins pour transiger en leurs noms avec le responsable du service.

NOTE : Lorsqu'un service répond aux besoins de plusieurs centres d'affaires distincts (ex. : plusieurs départements) et qu'aucun comité ne rassemble déjà ceux-ci pour consolider les besoins et en coordonner les opérations, un comité regroupant les responsables de ces centres d'affaires est créé pour permettre la gestion des priorités au sein même des groupes concernés. Ce comité directeur d'un service devra donc nommer un propriétaire qui sera leur représentant, promoteur et interlocuteur unique pour les questions stratégiques du service.

Responsable :

Responsable de produit

Membre du CST responsable de la maintenance et de la gestion d'un produit. Il est responsable de l'installation, de la mise à jour, de la configuration et de la gestion d'un produit (accès, privilèges, configuration/paramétrisation). Dans le cas des produits maison, il est responsable tant de son développement que de sa maintenance évolutive (demandes de changement). En accord avec le responsable du service et en collaboration avec les pilotes, il coordonne la mise en œuvre des ajouts et changements fonctionnels. Il assure un contrôle en continu afin d'en monitorer et d'en assurer la disponibilité, la performance et la fiabilité.

Le responsable produit doit :

- coordonner ses interventions avec les pilotes, responsables de service et responsable d'infrastructure;
- configurer les comportements et règles d'utilisation dans le respect du SLA;
- effectuer les travaux de personnalisation et de configuration des interfaces (navigation et habillage) et se coordonner avec les concepteurs ;
- produire et maintenir les gabarits de déploiement destinés aux différents clients;
- assurer une vigie du comportement et de la performance du produit et proposer les correctifs nécessaires de façon proactive;
- Respecter et appliquer les processus, principes et bonnes pratiques établis dans ce domaine.

Processus, principes et bonnes pratiques établis dans ce domaine

...

Propriétaire :

Personne responsable de la gouvernance d'un service et ayant pour mandat d'établir et de gérer les règles d'affaires ayant une incidence sur l'état ou l'évolution de :

- la portée fonctionnelle du produit
- les conditions d'accès et d'utilisation d'un service
- les processus de gestion du service

Le propriétaire doit :

- voir à ce que les requis, priorités et objectifs d'affaires devant dicter la forme et l'évolution d'un service soient clairement établis et respectés tant dans la conception que dans la maintenance évolutive d'un service
 - nommer les pilotes du service
 - présenter et défendre devant la direction leurs demandes et projets de changement afin d'obtenir les ressources humaines et financières à la réalisation de ces changements et pour contribuer à l'analyse de positionnement et de priorisation du projet
 - présenter et défendre devant la direction les besoins (ressources humaines, matérielles ou financières) en termes de maintenance et d'opération d'un service.
 - selon la portée du service, le propriétaire pourrait devoir financer le projet si celui-ci n'est pas suffisamment transversal
- NOTE : selon l'étendue de la clientèle desservie et la portée d'un service, le propriétaire pourrait être un responsable d'unité ou une personne nommée par un comité directeur de service.

Exploitant :

Intervenant effectuant des actions et interactions sur un système afin de mettre à profit les fonctionnalités de celui-ci dans le cadre de ses opérations dans un domaine d'affaires donné.

Utilisateur :

Toute personne appelée à faire l'usage d'un service ou d'un produit.

Projets de changements

Content by label

There is no content with the specified labels



FAQ

- [PREMIER - Comment puis-je accéder au système ?](#)
- [PREMIER - Quelle est la valeur de la bourse ?](#)
- [PREMIER - En quoi consiste le programme ?](#)
- [PREMIER - Comment postuler ?](#)

[Nous contacter](#) | [Lexique](#) | [Qui nous sommes](#)

Bureau des services technologiques de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal